

Politique environnementale Personnalité





La politique environnementale de Personnalité intervient dans le cadre de notre démarche RSE.

L'objectif de notre politique est d'engager la responsabilité de la société Personnalité et de celle de ses parties prenantes (collaborateurs internes, prestataires, clients) en matière de préservation de l'environnement.

Nos engagements communs

- Limiter au maximum la consommation d'énergie (électricité, eau, chauffage) par des gestes quotidiens (éteindre les lumières, limiter la consommation d'eau, réduire le chauffage dans les bureaux vides etc.)
- Privilégier les achats de proximité des locaux de Personnalité (Boulogne-Billancourt), les produits nécessaires au fonctionnement de l'entreprise, afin de limiter l'emprunte carbone de notre consommation (par exemple, les produits alimentaires, viennoiseries, les plaquettes et autres documents marketing, les produits technologiques (caméras câbles etc)).
- Recycler le papier, les capsules, les piles, les gobelets en carton, en mettant dans les différents bacs prévus à cet effet, les déchets, notamment dans les bacs des Joyeux Recycleurs.
- Réduire* les trajets motorisés (voiture, moto), au profit des transports en commun ou des moyens de locomotion écologiques (marche à pied, vélo). *Ceci doit se réaliser dans le respect des conditions de travail prévues par Personnalité (télétravail).
- Optimiser l'usage des outils numériques afin de limiter l'emprunte carbone générés par les outils digitaux : faire un usage intelligent des mails (ne pas mettre en copie pour mettre en copie), faire régulièrement du ménage dans les fichiers pour limiter le stockage inutile, se désinscrire des emailings qui ne présentent pas d'intérêt...
- Nous efforcer de choisir et d'acheter des produits ayant un impact environnemental raisonnable, à savoir : vérifier la qualité des produits achetés et consommés (promotion du reçyclage, éviter produits polluants, privilégier les produits éco-responsables etc).



- Privilégier les partenaires et fournisseurs ayant une démarche RSE et/ou qui permettent à Personnalité, de créer de la valeur au niveau humain, environnemental ou éthique/qualitatif.
- D'engager toute action qui semble utile et qui n'est pas mentionnée dans cette politique, et dont l'objectif est de préserver l'environnement

Nos responsabilités

Il est nécessaire de s'assurer de lire, de comprendre et d'être en conformité avec cette politique.

Il est demandé à tous de mettre en œuvre au quotidien, les actions et gestes permettant de préserver l'environnement, et de sensibiliser chacune des parties prenantes (formateurs, prestataires, clients).

Fait à Boulogne-Billancourt le 01 mars 2022,

Pour Personnalité:

Vincent SOULIER

Directeur associé - CEO

NB : cette charte est portée à la connaissance des personnes qui entrent en relation avec Personnalité dans un but collaboratif (salarié, formateurs).